



LE RUSTIROUX

NOVEMBRE 2019

Au programme de cette circulaire :

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 du Chalet des Jeunes du Roux -

*RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER
COMMENT PRÉPARER LES DIX PROCHAINES ANNÉES ?
LES FACILITATEURS ET LES ÉCONOMES
LA PLATE-FORME DE PRÉ-INSCRIPTION
LES TRAVAUX À VENIR*

- Contacts pour les inscriptions -

- Les résultats des élections -



COMPTE RENDU DE L'AG 2019

L'Assemblée Générale du Chalet des Jeunes du Roux s'est tenue le vendredi 1er novembre 2019.

Etaient présent.e.s :

- 40 adhérent.e.s

49 pouvoirs avaient été confiés au total aux présent.e.s.

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

Valérie Amans, présidente de l'association nous a présenté le rapport moral :

Cette année le chalet a connu une bonne fréquentation : 2700 journées dont 600 en séjour libre. Il y a eu 5 semaines de stages (jazz, photo, chants polyphoniques, travaux) et un mini stage astronomie à l'ascension animé par Charles. Un groupe est également venu en gestion libre au mois de juin pour explorer le thème de la botanique.

L'association a peu investi, quelques travaux importants ont été réalisés en 2018-2019 :

- la porte d'entrée a été remplacée par une porte en mélèze qui ferme mieux, est plus solide et plus isolante (4300 €)

- il y a eu également des travaux d'électricité (2500 €, interrupteurs, revue globale de l'installation électrique...) et la réfection d'une partie du toit (3000 €)

- la semaine du stage travaux a été très productive, beaucoup de participation et de réalisations (nez des marches d'escalier, gonds des fenêtres, tables de nuit, bacs à fleurs...)

Les chantiers en cours pour l'année à venir : construction du site de préinscription et d'adhésion par Sergio, restructuration du 2e étage, travaux d'isolation de fenêtres, travaux sur les fuites des gouttières, aménagement de la terrasse.

Deux interventions pendant le rapport moral :

- Il faut bien penser à informer les nouvelles personnes (notamment celles qui viennent en gestion libre) sur la fragilité des gonds des volets, et de bien les accrocher quand on les ouvre pour éviter l'usure. Des affichettes seront ajoutées dans ce sens près des fenêtres des chambres.

- La durée de la carte d'adhérent (de date à date ou d'AG à AG) n'est pas comprise par tout le monde de la même façon, et pose problème. Le CA est chargé de réfléchir à une solution pour clarifier cela et à la présenter à la prochaine AG.

Vote du rapport moral : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Jean-Paul Beillacou, trésorier, présente le bilan financier de l'association :

Le fonctionnement de la trésorerie : Jean-Paul occupe le poste de trésorier depuis 5 ans (facturation, paiement des taxes, impôts, gestion des comptes bancaires, suivi de trésorerie et bilans financiers). Martine s'occupe de payer les factures fournisseurs, Paule encaisse les chèques et reçoit les chèques vacances. Les trois se coordonnent.

>> Les recettes des pensions et adhésions en 2019 s'élèvent à 60 367 €. Les recettes des stages sont équilibrées par des dépenses stage équivalentes.

>> Sur le compte livret A on dispose de 43000 € ce qui est très supérieur au montant d'il y a 5 ans qui était de 20000 €. Cela est dû au fait que sur les 5 dernières années il n'y a pas eu de travaux importants. L'association dispose ainsi d'au moins 23000€ pour financer les nombreux travaux à venir sans avoir à contracter un prêt.

>> La proportion des dépenses du poste alimentation par rapport aux recettes de fréquentation a a priori augmenté cette année. Cela est sans doute dû à nos efforts pour nous fournir plus localement et plus bio mais c'est difficile à évaluer.

>> Les charges de fioul ont augmenté (1500 € de plus pour un montant de 6775 €) mais la consommation a diminué sensiblement en 2019. Cela s'explique par une augmentation des prix et aussi par le stock de 2000 litres en réserve. La nouvelle livraison est prévue pour novembre.

>> Ordures ménagères : une augmentation de 1000 € a été observée cette année, car on paie deux taxes maintenant. Il nous faut un bac à graisse pour réduire cette charge (taxe de 500 € due à son absence et celle-ci devrait doubler). Bernard a été mandaté par l'AG pour traiter cette question en lien avec la mairie.

L'association a pu bénéficier d'une réduction grâce à la mise en place du compost.

>> Le calcul de la taxe de séjour se complexifie d'année en année. Cette année elle est nettement inférieure à l'an passé (n'a pas été totalement réglée). Il y a un nouveau système de calcul à priori plutôt intéressant pour nous.

>> L'emprunt de 2008 pour les travaux est fixe jusqu'en 2023. Pas de grands travaux depuis 2012, mais cette année l'association a fait un peu plus de dépenses (porte d'entrée et électricité).

>> Gestion libre : un groupe est venu en gestion libre en septembre, 2500 € restent à percevoir sur ce séjour. Il y a également eu le stage de chants polyphoniques du mois d'août, un groupe du Club Alpin Français de Marseille en janvier et le séjour sur le thème de la botanique en juin.

L'AG rappelle et souhaite maintenir le tarif en gestion libre de 13€ par personne par jour, hiver comme été, n'incluant pas de pension. La gestion libre, c'est 2 nuits et 300 € au minimum (15 personnes), et 2 adhésions. Elle permet de financer une partie des frais de fonctionnement du chalet (5000 € cette année).

À noter que les personnes qui viennent en gestion libre reviennent souvent en individuel au chalet. La formule en gestion libre permet une bonne promotion du chalet auprès de nouvelles personnes.

>> Il est à noter que l'alimentation coûte au moins 10 € par jour par personne sur les séjours pendant les vacances scolaires.

Compte-tenu du bon état des finances de l'association il a été décidé cette année de ne pas modifier les prix de journées.

Une question a été posée sur la présentation du bilan et un souhait de présentation plus conforme à la comptabilité de type bilan/compte de résultat par rapport à la présentation actuelle en comptabilité de caisse a été exprimé. Cela impliquerait de payer un expert-comptable 2500 € par an environ. La majorité de l'Assemblée trouve la présentation actuelle plus lisible, accessible à tous, plus adaptée à l'AG.

Vote du bilan financier : le bilan financier est adopté à l'unanimité.

COMMENT PREPARER LES 10 ANS A VENIR POUR LE CHALET ?

Il y a un bon renouvellement dans la fréquentation et dans les adhésions à l'association, ce qui est très positif. En revanche, les membres du bureau et les plus actifs sont pratiquement les mêmes depuis 10 ans. On constate une difficulté à aider et/ou à trouver d'autres adhérents ayant la volonté de s'investir et de prendre des responsabilités au sein de commissions, et de la gouvernance de l'association. N'hésitez pas à vous porter volontaire ! La gestion du chalet ne s'effectue pas seulement au sein du bureau : au fil des dernières années, les tâches des différents postes du bureau ont été éclatées au sein du CA, et dans des commissions, donc il y a beaucoup de personnes actives pour faire vivre le chalet.

Des propositions ont été faites :

Faire du parrainage pour aider les personnes à se former sur les postes, recenser les compétences au sein du CA en vue de transmettre des savoir-faire aux personnes qui intégreront le bureau.



Revoir la répartition des tâches.



Il y a actuellement 3 listes mail :

- **chaletroux**, liste d'information avec les 700 adhérents de l'association
- **actifs-chalet-roux** avec une soixantaine de membres à jour de leur cotisation (liste ouverte aux adhérent.es qui ont manifesté leur intérêt et qui suivent de plus près la vie du chalet)
- **CA Roux** avec les membres du CA

Il a été proposé d'**élargir la liste actifs-chalet-roux**, et de la **promouvoir auprès des adhérents** lors des séjours afin qu'ils demandent à y être intégrés. C'est sur cette liste que seront publiés tous les comptes-rendus des travaux et réflexions en cours.

Il y a des pré-AG locales, ponctuellement des rencontres du CA. **Ne pas hésiter à en organiser sur vos secteurs.** Possibilité de pré-AG distante avec Skype. Joël propose de prendre cela en charge pour l'année prochaine (rendez-vous téléphoniques).

Impliquer des nouveaux membres sur des tâches très spécifiques, point d'entrée pour les intéresser à la vie de l'association.



VIE AU CHALET : difficultés rencontrées au cours de l'année et formation des facilitateurs et économes

Il y a eu cette année un souci dans l'accueil de nouvelles personnes par des anciens qui ne se sont pas montrés très diplomates. Il n'y avait pas de facilitateur à cette période. Cela prouve l'intérêt d'un facilitateur à chaque séjour. Il est important de bien présenter le fonctionnement du chalet à chaque séjour pour que chaque personne se sente intégrée, assurer la visite de l'ensemble des lieux (anecdotes historiques à l'appui si possible), expliquer comment les choses marchent (lave-vaisselle, cuisine, ménage, courses...) et rappeler le fonctionnement auto-gestionnaire et l'intégration du chalet dans son environnement local.

En février, lors d'un séjour avec beaucoup de nouveaux adhérents, ceux-ci ont sollicité une visite commentée de l'ensemble du chalet (beaucoup d'anecdotes peuvent être racontées : la chambre d'Emile, l'histoire du second étage, l'ancien labo-photo...). Elle s'est déroulée juste après le dîner, les participant.es ont fortement apprécié.



Cet été quelqu'un se baladait avec une frontale dans le dortoir et empêchait les autres de dormir, cela a créé des tensions. Le facilitateur a permis de désamorcer la situation.

Aïcha rappelle que le chalet n'appartient à personne, qu'il faut venir avec des valeurs d'ouverture et bien communiquer.



L'AG rappelle qu'il ne faut pas faire de règlement de comptes par courriel sur la liste adhérent, cela peut nuire à l'ambiance de l'association. La liste de discussion doit rester informative.

La question de la formation des facilitateurs a été posée. Cela pourrait être assuré par quelqu'un du CA qui lit avec le nouveau facilitateur les informations écrites sur le document d'explication. Il encourage le facilitateur à prendre sa place dans le groupe, et à intervenir au repas du soir les 1er jours pour expliquer le fonctionnement des repas, provisions, poubelles, compost...

On constate qu'il est toujours difficile de trouver des économes. Aïcha, Arlette, Babette et Christine Roca vont travailler sur cette thématique, préparer un document de tuilage pour former les économes, leur faciliter la tâche.

Etat d'avancement des inscriptions et paiement en ligne :

L'objectif est de permettre d'améliorer la vision des fréquentations (nombre de personnes, nom, âge, coordonnées) pour le bilan financier et le paiement de la taxe de séjour. Sur demande de l'association, Sergio a créé un outil informatique permettant une gestion simplifiée des pré-inscriptions, des adhésions et du paiement en ligne. Cet outil est actuellement en phase expérimentale, sera testé pour la première fois pour le séjour de Noël 2019 et devra être optimisé au mieux pour les inscriptions de février.

La plate-forme de pré-inscription et d'adhésion se présente ainsi :

- une interface offrant la possibilité de créer un compte ou de s'identifier pour créer un espace membre en tant que membre adhérent de l'association (futur membre si on vient pour la première fois)
- une fois identifié avec son compte on peut accéder à un formulaire où l'on renseigne la demande de réservation (date et nom des inscrits)
- la demande de réservation sera confirmée par une personne en charge des inscriptions, tant qu'elle n'est pas confirmée, la personne peut modifier sa demande.

Un remarque de Philippe et Pascal : le site du chalet des jeunes du roux étant bien référencé, il y a un risque d'inscription par des gens extérieurs aux valeurs défendues par l'association ou spams. Sergio dit qu'il y a beaucoup d'outils pour limiter cela. De plus, Jean-Paul rappelle que cela n'est qu'une préinscription et qu'elle sera validée par le régulateur.

Le CA doit-il être mandaté pour traiter avec Sergio toutes les questions autour de cet outil ? L'AG se prononce pour à l'unanimité.

Lors des débats, l'AG a fait les propositions suivantes pour améliorer l'outil :

demander à chaque adulte adhérent de créer son compte au moment de la pré-inscription

mettre un lien pour que les personnes qui s'inscrivent puissent consulter la charte du chalet (et dans la mesure du possible la valider)

limiter une inscription pour un groupe de personnes adultes à 4 personnes

mettre les contacts des personnes en charge des inscriptions sur l'interface

bien présenter l'interface pour ne pas donner l'impression d'une relation « client » et mettre en avant le projet associatif et auto-gestionnaire : par exemple à la place d'espace membre on pourrait écrire « compte adhérent »

améliorer les phrases d'introduction sur la page d'accueil (rappeler les valeurs, le fonctionnement)

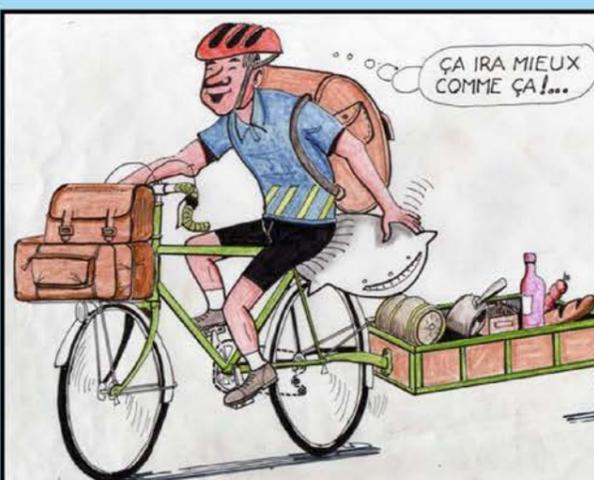
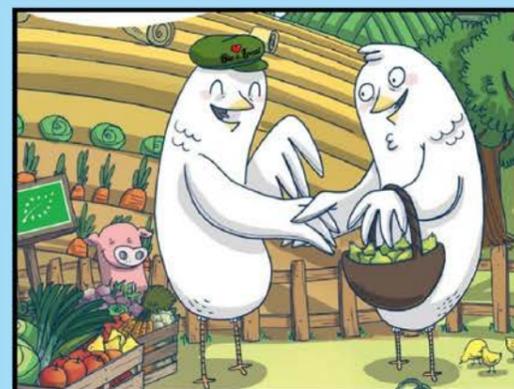
retravailler l'outil pour les stages de l'été

réfléchir à la possibilité soit d'une réponse de confirmation par courriel automatique soit personnalisée

EN BREF

Il y a un consensus pour se fournir auprès de producteurs locaux et biologiques, les fournisseurs seront recherchés dans ce sens. Il y a notamment « échanges paysans Hautes Alpes », une coopérative paysanne locale qui livre, et qui pourrait être un potentiel fournisseur.

<http://www.echanges-paysans.fr/>



Dominique propose l'achat d'un vélo et éventuellement d'une remorque pour aller chercher le pain à Abriès.

STAGES ET GROUPES

Un nouveau stage (yoga) est organisé au chalet du 6 au 9 juillet 2020, il sera animé par Soizic Clanchin

Paule signale qu'un groupe va venir une semaine avant Noël. Il y a déjà deux week-ends en gestion libre demandés après Noël, par le CAF Marseille et un autre groupe.

Il est prévu de prolonger l'ouverture du chalet la semaine après la fin des vacances scolaires de février (André Boulle, économiste).



TRAVAUX À PRÉVOIR 1/2

- Fenêtres

Des travaux d'isolation de quatre fenêtres du 1er étage sont prévus (double vitrage).

Les fenêtres de la salle de ping-pong sont à renforcer côté extérieur.

- Sol de la salle de ping-pong

Tentative de tout recoller cet été mais cela ne tient pas. Le stage travaux se charge du projet.

Il est nécessaire de louer un matériel de nettoyage professionnel, et d'être minutieux sur la pose. C'est à notre portée, à revoir avec Christine Salaun et Jacques.



TRAVAUX À PRÉVOIR 2/2

- Insonoriser la salle à manger

Rajouter des nids d'abeille au plafond.

- Augmenter le nombre de chambres

Au 1er étage, une idée serait de scinder une des deux parties du petit dortoir pour faire une chambre de 4 lits et une salle de rangement (destination à préciser) ainsi qu'une chambre une place dans le coin adjacent au dortoir carré.

Le labo photo pourrait également être aménagé en chambre.



Et à l'extérieur du chalet :

- Toiture

Il faut remplacer certaines vis. Poser un pignon d'ancrage pour s'assurer. A revoir en stage travaux.

- Gouttières

Quelques gouttières fuient et sont à réparer de façon assez urgente (risque d'inondation).



Agrandissement de la terrasse

Partant du constat que les travaux d'aménagement de la terrasse n'ont pas abouti cette année (niveler la terrasse avec du sable/gravier, une pente régulière avec des bacs à fleurs au bout), Jean-Paul présente à nouveau le projet d'agrandissement de la terrasse (construction solide et définitive). Il donne de nouveaux arguments : écologique car la terrasse ferait reculer l'espace des voitures, elle pourrait être un lieu de convivialité sur la place du village, elle pourrait encourager la création d'un parking hors de la place (souhaitée également par les habitants du Roux).

Il est vrai que seulement les 3 bacs à fleurs ont été réalisés et posés pendant le stage travaux, mais que le projet d'aménagement voté l'an dernier en AG n'a pas avancé. Jean-François et Bernard proposent de s'occuper de cette question. Ils doivent prendre contact avec la mairie dès que possible pour vérifier les éventuelles autorisations à obtenir en vue des travaux, faire des devis, résoudre le problème technique du bac à graisse...

L'AG propose d'entamer les démarches cette année pour le projet d'aménagement de la terrasse adopté l'an dernier. Et si cela n'a pas avancé d'ici l'AG 2020, on pourra remettre à l'ordre du jour le projet présenté par Jean-Paul Beillacou.

Intégration de la partie salon du 2e étage

La partie salon du 2e étage n'est pas encore intégrée pour des questions de sécurité (mise aux normes). Elle pourrait être agrandie de façon importante mais cela pose des problèmes sur les conditions de sécurité : faut-il un deuxième escalier ? Une sortie de secours par la grange suffirait-elle ? Objectifs : avoir une salle de travail pour les stage ainsi qu'un espace tranquille, confortable et isolé pour le repos, notamment pour les vacances de février, très fréquentées.

2 projets à mettre à l'étude :

1) Agrandir la salle : Prendre une partie de la grange et casser le mur entre la salle et le couloir derrière. Ce sont des travaux importants : il faut mettre une cloison côté grange, une porte pour permettre d'évacuer par la grange et une issue de secours si nécessaire ; il faut aussi isoler le plafond ; on peut refaire le sol ; ajouter un second radiateur.

2) Faire un 2e escalier : L'escalier partirait du 1er étage (où on étend le linge) monterait au 2nd .

Il est proposé qu'un architecte étudie le projet, pour ébaucher une proposition d'aménagement, avec chiffrage et questions de sécurité, puis présentation à l'AG 2020.

Les problèmes d'odeur du 2ème étage

Il y a toujours des odeurs désagréables dans le salon et dans toutes les chambres du 2e étage. L'AG a réfléchi à diverses causes (créosote, goudron, fumée...) pour ces odeurs et souhaite que cette question soit traitée en priorité, avant d'envisager toute amélioration au 2eme étage.

Jacques et Jean François proposent de venir une semaine - peut être en avril - travailler avec un expert dans l'appartement : ôter la cheminée, vérifier le plancher.

On cherche des idées de diagnostiqueur : charpentier, diagnostiqueur d'odeurs, CTBA et ADEME. Willy se charge de contacter l'ADEME qui semble compétente.

Pour l'étude l'AG se prononce à l'unanimité en faveur d'un budget à hauteur de 5000 € pour le diagnostic et l'étude. Il est proposé qu'un architecte étudie le projet, pour ébaucher une proposition d'aménagement, avec chiffrage et questions de sécurité, puis présentation à l'AG 2020.

INSCRIPTIONS ET MEMBRES ELUS

Auprès de qui s'inscrire cette année ?

Désormais toutes les préinscriptions se font sur la plate-forme : www.chaletroux.org/membres/

Noël : Julie Lapébie
pour le Nouvel An
et les séjours chargés
s'inscrire au minimum
3 NUITS

Du 8 au 21 février :
Elena Borgnon
Du 22 février au 15 mars :
Christine Roca

Printemps : Paule Barbier
Travaux printemps : Jean-Pierre Lapébie,
Jean-François Lebrun, Jacques Dubray
Été : Claudia Genty, Bernard Cusenier
Stages été : Jean-Paul Beillacou

Toussaint : Bernard Cusenier
Groupes : Aicha M'lizi
06 51 61 91 94
aicha.mlizi@gmail.com

+ stage
d'astro
WE de
l'Ascension
Contactez
Charles
(coordonnées
dans la liste
du CA)

TARIFS 2019/2020 :

Carte d'adhérent (obligatoire) : **ADULTE** 13,50 € / **ENFANT** 6,50 €

Prix de journée : **ENFANT** 4 à 12 ans, 11 € / **ENFANT** moins de 4 ans, 6 €

ADULTE toussaint et hiver 21 € / **ADULTE** pâques et été 19 €

3e **ENFANT** de plus de 12 ans, hiver 15 € ; été 12 €

Repas isolé : 8 € // Journée complète sans la nuit : 13 € // Nuit seule : **ADULTE** 13 € ; **ENFANT** 6 à 9 €

Faibles revenus : consulter le Bureau

Accueil des groupes en gestion libre : contacter Paule Barbier

IMPORTANT :

des arrhes sont à verser
à la réservation pour
certains séjours.
*se renseigner
à l'inscription*

Les membres élus Bureau et Conseil d'Administration du Chalet des Jeunes du Roux

Présidente : Julie Lapébie
lapebie.julie@gmail.com

Vice-Pte : Valérie Amans
06 67 00 82 04 / valerie.amans@laposte.net

Vice-Pte : Elena Borgnon
06 52 67 79 37 / elena.borgnon@gmail.com

Trésorier : Arnaud Mayrargue
01 47 00 17 98 / arnaud.mayrargue@wanadoo.fr

Trésorier adjoint (communication) : Jean Paul Beillacou
06 28 05 77 83 / beillacou@gmail.com

Trésorière-adjointe chargée des paiements : Martine Lonjon
06 85 81 65 09 ; 14 bd Charles Nédelec 13001 Marseille
martinelonjon@wanadoo.fr

Trésorière-adjointe chargée des encaissements : Paule Barbier
06 16 75 07 53 ; 20 traverse du Phare, 13016 Marseille
paolabarbarier@gmail.com

Secrétaire : Christine Roca d'Huytéza
06 70 46 53 50 / christineroa@numericable.fr

Secrétaire-adjoint : Philippe Houssin
06 12 97 44 44 / philippe@houssin.net

Secrétaire-adjoint : Bernard Cusenier
06 15 53 11 86 / bernard.cusenier@gmail.com

Conseil d'administration : Bureau + 8 Administrateurs

Frédéric (Charles) Borgnon : chargé du dossier de la sécurité du chalet
(Apave, extincteurs, chaudière, hors gel, etc.) ;
06 07 13 43 10 ; fred.borgnon@free.fr

Evelyne Bourjas : 06 68 43 76 45 ; jannyb1604@gmail.com

Yann Fradin : chargé de la correspondance avec les organismes ;
06 42 12 49 22 ; yanouche@globenet.org

Jean-Claude Gaillardon : relation avec les artisans ;
04 67 72 23 32 ; 06 52 64 50 71 ; gailroc@numericable.fr

Jean-Pierre Ginoux : 06 32 13 14 14 ; aquestaco@gmail.com

Jean Pierre Lapébie ; 04 91 46 09 67 ; jean.lapebie@gmail.com

Jean-François Lebrun ; 06 24 84 13 15 ; jeanfrancoislebrun49@gmail.com

Christine Salaün-Laporte : travaux d'aménagement du chalet ;
06 33 21 67 87 christinelaporte@laposte.fr



et on se quitte
en beauté !

Quelques rappels :

Dans les statuts on ne peut pas rester plus de 3 ans sur le même poste au bureau.
18 membres siègent au CA et sont renouvelables par tiers tous les ans pour assurer une continuité
et le cas échéant protéger le chalet d'un changement d'orientation brusque, voire d'une prise de
pouvoir « opportuniste ».

Les mandats des administratrices et administrateurs suivants arrivaient à terme cette année :
Paule Barbier, Elena Borgnon, Jean-Claude Gaillardon, Jean-Pierre Ginoux, Marie Noëlle Ronarch,
Christine Salaün. Cinq ont été réélus + deux nouveaux sont rentrés au CA.

Ne sollicitait pas le renouvellement de son poste : Odile Lutsen
Souhaitait quitter le CA : Romy Seasseau